

Fédération des Organisations Éducatives de la Polonia en France

STATUT

La Fédération des Organisations Éducatives de la Polonia en France regroupe les organisations indépendantes et démocratiques qui ont pour but de développer et promouvoir les initiatives, attitudes et actions favorisant l'enseignement du polonais comme langue maternelle ou étrangère et la propagation de la culture polonaise en France. **La Fédération** respecte l'indépendance des organisations qui la composent et leurs droits de prendre des décisions conformes à leurs propres statuts.

Buts de la Fédération :

1. initier et soutenir diverses formes de collaboration entre les organisations membres de la Fédération,
2. favoriser la collaboration et la coordination des organisations (associations et écoles associatives) en France,
3. développer la collaboration entre les organisations membres de la Fédération et les autorités éducatives en Pologne, plus particulièrement dans le domaine de la consultation des projets éducatifs liés à l'éducation polonaise au-delà des frontières de la République de Pologne,
4. améliorer la qualité de la formation des élèves dans le domaine de l'apprentissage du polonais comme langue maternelle ou étrangère, de l'éducation et de la culture polonaise en France au moyen d'initiatives éducatives communes aux membres de la Fédération,
5. collaborer avec les organisations et institutions étrangères et internationales dans le domaine de la propagation de l'apprentissage des disciplines relatives à la connaissance de la Pologne, de l'apprentissage du polonais comme langue étrangère, de l'éducation et de la culture polonaise,
6. initier des travaux de promotion de l'apprentissage des disciplines relatives à la connaissance de la Pologne, de l'apprentissage du polonais comme langue étrangère, de l'éducation et de la culture polonaise,
7. agir en faveur du développement de la conscience de l'importance du plurilinguisme et des moyens d'y parvenir auprès des parents et des enseignants,
8. initier la formation méthodologique des enseignants sur le territoire de la France en collaboration avec les autorités éducatives en Pologne,
9. agir en faveur de l'égalité des chances entre enseignants et élèves de la Polonia sur le territoire de la France.

Moyens d'action de la Fédération :

1. propagation de la connaissance des objectifs, des programmes, des projets, des méthodes et techniques utilisées en matière d'enseignement des disciplines relatives à la connaissance de la Pologne, c'est-à-dire de la langue polonaise comme langue maternelle ou étrangère, de la géographie et de l'histoire de la Pologne, de la connaissance de la société polonaise, ainsi que de l'éducation et de la culture polonaise en France,
2. organisation de la collaboration entre les membres de la Fédération et les organisations d'entraide entre membres de la Fédération,
3. collaboration avec les personnes et les institutions œuvrant à la promotion de la langue et de la culture polonaise dans le monde,

4. conseil et aide en matière d'organisation et de contenu ainsi que de construction de projets éducatifs destinés aux membres de la Fédération ainsi qu'aux personnes juridiques intéressées par son action,

5. activités d'intégration des membres de la Fédération.